



COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ du 03 décembre 2025

**Chantal EYMÉOUD, Maire d'Embrun
remercie les habitants des quartiers
qui sont venus à la rencontre des élus**

*Vous avez des propositions pour votre quartier ou la
commune d'Embrun ?
Ecrivez à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - BP 97
05208 Embrun Cedex*

QUARTIER : CÔTE-CHAMOIS

REQUETES ET SUGGESTIONS DES RIVERAINS PRESENTS REPNSES DU MAIRE ET DE SON EQUIPE MUNICIPALE

Un riverain remercie pour la mise en place d'un miroir routier à l'intersection entre le chemin Côte Chamois et la rue de l'Eterlou.

Un riverain demande s'il est possible d'avoir un escalier qui permet de relier la rue de l'Eterlou avec le Boulevard Pasteur afin d'éviter de monter à pied la rue Côte Chamois qui n'a pas de trottoir.
Pour l'instant la réponse est négative car le passage se trouve dans du domaine privé. La commune va étudier une autre possibilité.

Un riverain questionne au sujet de sa facture d'eau potable qui n'est pas individualisée, sachant qu'il habite en copropriété.
Madame le Maire précise que cela ne relève pas de la commune mais de la Régie de l'Eau. M. Audier président de la Régie lui dit que cela est possible si la copropriété l'accepte pour l'ensemble des habitants. Il va se renseigner pour savoir pour cette copropriété quelle décision a été retenue.

Un riverain mentionne que des arbres ne sont pas équipés de pièges pour les chenilles processionnaires.
Le CTM équipera de pièges colliers dans les arbres ayant des nids de chenilles lors de la prochaine saison mais en général les pièges sont posés.

Un riverain interpelle sur un candélabre qui penche.
Le service technique a constaté sur place aucun danger immédiat à cette situation.

Un riverain signale qu'un lampadaire clignote.
Le CTM se rendra sur place afin de régler ce défaut.

Un riverain demande que le panneau fin de limitation 30 soit retiré en bas du chemin Côte Chamois car toute la zone sous le Roc est en zone 30.
Le CTM s'en occupera.

Les riverains demandent s'il est possible de rajouter un rondin de bois ou un grillage au terrain de boules afin d'éviter que ces dernières n'aillent contre les véhicules.
Il est répondu positivement à cette demande.

Madame le Maire et ses équipes remercient les habitants pour leur présence.